



SEGECO

*SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES*

- ◆ Comptabilité - Audit - Commissariat aux Comptes
- ◆ Paie et Ressources Humaines
- ◆ Juridique et Fiscal
- ◆ Conseil en Gestion
- ◆ Négociation - Evaluation d'Entreprises
- ◆ Organisation et Informatique
- ◆ Gestion de Patrimoine
- ◆ Centre de Formation

MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES

**Château Michel
16 Avenue Georges CLEMENCEAU
43200 YSSINGEAUX**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

SIÈGE SOCIAL : SEGECO - Z.I. - 12, avenue de Coubon
43700 BRIVES-CHARENSAC

Tél. : 04 71 05 38 70 - Fax : 04 71 02 86 97
brives@segeco.fr

S.A. au capital de 2 684 008 euros - R.C.S. LE PUY B 587 350 273 - NAF : 741 C



SEGECO

*SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES*

- ◆ Comptabilité - Audit - Commissariat aux Comptes
- ◆ Paie et Ressources Humaines
- ◆ Juridique et Fiscal
- ◆ Conseil en Gestion
- ◆ Négociation - Evaluation d'Entreprises
- ◆ Organisation et Informatique
- ◆ Gestion de Patrimoine
- ◆ Centre de Formation

MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES

Château Michel
16 Avenue Georges CLEMENCEAU
43200 YSSINGEAUX

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL : SEGECO - Z.I. - 12, avenue de Coubon
43700 BRIVES-CHARENSAC

Tél. : 04 71 05 38 70 - Fax : 04 71 02 86 97
brives@segeco.fr

S.A. au capital de 2 684 008 euros - R.C.S. LE PUY B 587 350 273 - NAF : 741 C

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

-I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS -

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

-II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS –

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

1. En application des dispositions de l'Article L.820-1 du Code de Commerce, cet article s'imposant à l'Association **MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES**, celle-ci doit établir des comptes annuels conformes au plan comptable général et à ses adaptations définies par le règlement n° 99-01 du CRC relatif aux associations.

2. Nos contrôles ont porté sur la valorisation de l'actif immobilisé, sur les placements financiers et la trésorerie disponible.

Nous avons également procédé à la vérification de la cohérence des soldes clients et fournisseurs ainsi qu'à la justification des créances douteuses comptabilisées à la fin de cet exercice, notamment par l'analyse des procédures de contrôle interne concernant les procédures d'achats, de ventes, de facturation et des confirmations directes auprès des fournisseurs, des banques et des clients.

3. Par ailleurs, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des modalités retenues pour les estimations comptables, notamment pour les points ci-après que appellent les commentaires suivants :

- La provision pour retraite d'un montant de 13.873,86 Euros au 31 décembre 2006 (*voir note Annexe I-4*)
- La provision pour charges de personnel (*voir note Annexe I-3*) représentant 3 % de la masse salariale
- La provision pour fonds de roulement (*voir note Annexe I-2*) sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont portées sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimées dans la première partie de ce rapport.

-III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES -

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

◆ ◆ ◆

Fait à BRIVES CHARENSAC,
Le 11 mai 2007

Pour la Société **SEGECO**

Marc JAMON
Commissaire aux Comptes.

Bilan Actif

		31/12/2006			31/12/2005
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 334	1 601	1 732	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	105 885	35 334	70 551	12 788	
Immobilisations grévées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	229		229	229	
TOTAL (I)	109 447	36 936	72 512	13 017	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				120
	Autres créances	99 430		99 430	74 565
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	78 984		78 984	110 223	
Charges constatées d'avance	1 123		1 123	1 116	
TOTAL (II)	179 536		179 536	186 024	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	288 984	36 936	252 048	199 041	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

229

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2006


31/12/2005

		31/12/2006	31/12/2005
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables</i>	50 000	
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	53 419	53 419
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	10 323	8 582
	Total des fonds propres	113 743	62 001
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	31 639	23 058
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	17 730	17 383	
Provisions réglementées	1 506		
Total des autres fonds associatifs	50 875	40 441	
Total des fonds associatifs	164 618	102 442	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	13 874	15 078
Total des provisions	13 874	15 078	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 910	9 321
	Dettes fiscales et sociales	57 149	55 472
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	103		
Produits constatés d'avance	8 394	16 729	
Total des dettes	73 557	81 522	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	252 048	199 041	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 323,44	8 581,63	
(1) Dont à moins d'un an	73 557	81 522	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Bilan Passif
MIS. LOCALE JEUNE LOIRE RIV.
Comptable du Comptable

Compte de Fonctionnement et de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2006	31/12/2005
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	427 350	373 623
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations	160	
	Autres produits de gestion courante	2 109	828
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 204	
	Autres produits		
	Total des produits de fonctionnement	430 823	374 451
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	98 283	92 535
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 627	13 363
	Rémunération du personnel	217 862	185 801
	Charges sociales	81 664	67 501
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 356	6 163
	Dotation aux provisions		2 035
	Autres charges		
	Total des charges de fonctionnement	423 791	367 399
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		7 032
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 335	1 529
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	34	
2 - RESULTAT FINANCIER		1 301	1 529
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		8 333	8 582
Produits exceptionnels		3 588	
Charges exceptionnelles		1 597	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 991	
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		435 746	375 980
TOTAL DES CHARGES		425 422	367 399
EXCEDENT ou INSUFFISANCE		10 323	8 582
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat	35 494	37 960
	Prestations en nature		
	Dons en nature	35 494	37 960
	CHARGES		
	Secours en nature	35 494	37 960
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	35 494	37 960	



 Commune de ...

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 252 048 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 435 746 euros et un total charges de 425 422 euros, dégageant ainsi un résultat de 10 323 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2006 et finit le 31/12/2006.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changement de méthode de présentation

Des changements importants ont été apportés dans la méthode de présentation des comptes en 2003 pour se conformer au Plan Comptable Général des associations et à la nouvelle réglementation prévue par l'arrêté du 17 Janvier 2001 homologuant le règlement 2000-06 du Comité Comptable sur la réglementation comptable des passifs et les provisions pour risques et charges.

1 - Dérogations aux principes comptables : demandées par les organismes de tutelles, qui consiste à la reprise du résultat de l'exercice N-1 dans les charges de l'exercice en cours ne sont plus pratiquer, pour se conformer aux règles prévues par le Plan Comptable Général. Le résultat 2003 est donc affecté au compte 115 - Résultat en instance d'affectation sous contrôle des tiers financeurs pour + 22334.44€, soit un solde cumulé, avec le résultat des années antérieures, au 31 Décembre 2004 de 21941.80€.

En conséquence le résultat comptable de l'exercice 2004 est bénéficiaire de 1115.89€ alors que le résultat administratif est bénéficiaire de 23450.33€ compte tenue du résultat N-1.

2 - Dotations de la provision pour Fonds de Roulement

Compte tenu du caractère continu des dépenses de l'association et du caractère discontinu du versement des diverses subventions, il peut être utile de constituer une dotation annuelle au fonds de roulement. Cette dotation, conformément à une Circulaire de La Délégation Interministérielle à l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes en Difficulté de Novembre 1988, est calculée dans la limite de 5% des ressources annuelles dans la limite d'un plafond de fonds de roulement de 15% des ressources. Au delà la provision annuelle ne peut être au maximum que de 2% des ressources. Le montant cumulé de cette provision qui doit s'analyser comme une réserve s'élève à 36 752.90€. au 31 décembre 2003, et affectées au Compte Réserve pour fonds de roulement se décompose comme suit :

Réserve :	1995	6110.31€
	1996	7301.57€
	1997	8592.90€
	1998	6695.10€

Association des
amis de la Loire
Riv. de la Loire
MIS. LOCALE JEUNE LOIRE RIV.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

	1999	3825.86€
	2000	4227.16€
	2001	0.00€
	2002	0.00€
Total:		<hr/> 36752.90€

3 - Provision pour charges de personnel : de 3% de la masse salariale créées conformément à la même circulaire pour faire face à des charges de personnel non prévisible, constituent une réserve affectées au compte : Réserve pour charges de personnel s'élève à 14760.70€ au 1er Janvier 2003.

4 - Provision pour risques de retraites et avantages similaires : d' autre part, afin de satisfaire à la recommandation 2003-R-01 du Conseil National de la Comptabilité relative aux règles d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires une provision pour risques de retraites a été dotée pour un montant de 14405.53€ en 2003. Compte tenue des mouvements du personnel en 2004, il à été fait une reprise sur provision pour un montant de 1362.74€. En 2005 une dotation complémentaire de 2034.91 a été constituée. Le solde cumulé, au 31 décembre 2005, de la provision pour risques de retraites est de 15 077.70€.

Pour 2006 une reprise sur provision est constatée pour un montant de 1203.84€. Le solde cumulé, au 31 décembre 2006 est de 13873.86€.

5 - Amortissements Dérogatoires : pour satisfaire aux normes comptable IFRS, la durée d'amortissements de certains investissements est calculée économiquement sur leur durée de vie et fiscalement sur la durée d'usage. Une dotation aux amortissements dérogatoire à été dotée pour un montant 1505.71€.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2006
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 225		2 109			3 334
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 225		2 109			3 334
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	4 010		14 827			18 837
	Matériel de transport	1 149					1 149
	Matériel de bureau, mobilier	42 001		50 006		6 108	85 899
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 160		64 833		6 108	105 885	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	229					229
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	229					229	
TOTAL		48 613		66 942		6 108	109 447

Bureau de l'Etat
 du 12/12/2006
 Comptes de l'Etat

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2006
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	1 225	377		1 601
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 225	377		1 601
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 304	401		2 705
Matériel de transport	396	230		626
Matériel de bureau, mobilier	31 671	6 349	6 016	32 003
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 371	6 979	6 016	35 334
TOTAL	35 596	7 356	6 016	36 936

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles	1 322						1 322
TOTAL IMMOB INCORPORELLES	1 322						1 322
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier	183						183
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	183						183
TOTAL	1 506						1 506
TOTAL GENERAL NON VENTILE		1 506					1 506

Document transmis
au conseil ou
Comité des Comptes

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres		1 506		1 506
	PROVISIONS REGLEMENTEES		1 506		1 506
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	15 078		1 204	13 874
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 078		1 204	13 874
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		15 078	1 506	1 204	15 380
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 506	1 204	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Document soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2006	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	229		229
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	99 338	99 338	
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	92	92		
Charges constatées d'avances	1 123	1 123		
TOTAL DES CREANCES		100 781	100 552	229
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2006	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 910	7 910		
	Personnel et comptes rattachés	18 702	18 702		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 565	36 565		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 883	1 883		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	103	103			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	8 394	8 394			
TOTAL DES DETTES		73 557	73 557		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Document communiqué
 en vertu de la
 Loi n° 62-514 du 6 août 1962
 relative au Droit de
 Communication des Copies



SEGECO

*SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES*

- ◆ Comptabilité - Audit - Commissariat aux Comptes
- ◆ Paie et Ressources Humaines
- ◆ Juridique et Fiscal
- ◆ Conseil en Gestion
- ◆ Négociation - Evaluation d'Entreprises
- ◆ Organisation et Informatique
- ◆ Gestion de Patrimoine
- ◆ Centre de Formation

MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES

Château Michel
16, Avenue Georges CLEMENCEAU
43200 YSSINGEAUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL : SEGECO - Z.I. - 12, avenue de Coubon
43700 BRIVES-CHARENSAC

Tél. : 04 71 05 38 70 - Fax : 04 71 02 86 97
brives@segeco.fr

S.A. au capital de 2 684 008 euros - R.C.S. LE PUY B 587 350 273 - NAF : 741 C

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS INTERVENUES
ENTRE LA MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE & SES MEMBRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conformément à l'article 112 du Code du Commerce, nous vous informons des conventions intervenues entre votre Association et certaines entités.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'Article 92 du Décret du 23 Mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'Article 612-5 du Code du commerce.

Par ailleurs, en application du Décret du 23 Mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La « **MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES** » a reçu les subventions suivantes :

▪ de la COMMUNAUTE DU MARCHE DU VELAY	18.345,00 Euros
▪ de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES SUCS	14.777,00 Euros
▪ de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON	8.117,00 Euros
▪ de la COMMUNAUTE DU HAUT LIGNON	7.931,00 Euros
▪ de la COMMUNAUTE DE ROCHEBARON	6.497,00 Euros
▪ de la COMMUNAUTE LOIRE ET SEMENE	17.407,00 Euros
▪ du CONSEIL GENERAL	27.796,26 Euros
▪ de l'ANPE	14.300,00 Euros
▪ du CONSEIL REGIONAL	58.235,00 Euros

◆ ◆ ◆

Fait à BRIVES CHARENSAC,
Le 11 mai 2007

Pour la Société **SEGECO**

Marc JAMON,
Commissaire aux Comptes.